

Opérations de visite et saisie à l'île de La Réunion

Publié le 02 février 2017

La rapporteure générale de l'Autorité de la concurrence confirme que des opérations de visite et saisie inopinées sont en cours ce jeudi 2 février dans les secteurs de l'approvisionnement et de la distribution de produits de grande consommation à l'île de La Réunion.

Les services d'instruction de l'Autorité de la concurrence procèdent ce jour, après autorisation d'un juge des libertés et de la détention, à des opérations de visite et saisie inopinées auprès d'entreprises suspectées d'avoir mis en œuvre des pratiques anticoncurrentielles dans les secteurs de l'approvisionnement et de la distribution de produits de grande consommation à l'île de La Réunion.

A ce stade, ces interventions ne préjugent bien évidemment pas de la culpabilité des entreprises concernées par les pratiques présumées, que seule une instruction au fond permettra le cas échéant d'établir.

Si l'Autorité décide qu'il n'y a pas lieu de poursuivre l'enquête ou clôt l'affaire au bénéfice des entreprises visitées, elle en informera le public par un communiqué de presse.

L'Autorité de la concurrence ne fera aucun autre commentaire ni sur l'identité des entreprises visitées ni sur les pratiques visées.